



Liste des décisions prises par le Conseil de Zone le 11 juillet 2025 à Beauraing

Conformément à l'article 124 de la loi du 15/05/2007 relative à la sécurité civile, la liste des délibérations est publiée par voie d'affichage au siège social de la zone ainsi que dans tous les postes de la zone ou sur le site internet de la zone.

Séance publique

1. Approbation du procès-verbal de la séance précédente

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone approuve le procès-verbal de la séance du 20/06/2025.

2. Assemblée générale Imio - Approbation des points à l'ordre du jour et désignation représentant

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide d'approuver à l'unanimité les points portés à l'ordre du jour de l'Assemblée générale d'IMIO du 30 septembre 2025 qui nécessitent un vote ; De désigner Monsieur Alexandre VISEE, Bourgmestre d'Yvoir, en qualité de mandataire pour représenter la Zone à l'assemblée générale.

3. MP Achat matériel de désincarcération sur batterie - Conditions et mode de passation

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide d'approuver le descriptif technique N° 2025-009 dont le montant estimé du marché "Achat un lot de matériel de désincarcération sur batterie" s'élève à € 24.000,00 hors TVA ou € 29.040,00, 21 % TVA comprise ; De conclure le marché par la facture acceptée (marchés publics de faible montant) ; De consulter les opérateurs économiques précités ; De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2025, article 351/744-51.

4. Entretien décennal container HFS de Rochefort - Conditions et mode de passation

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide d'approuver la réalisation de l'entretien décennal du container HFS et le montant estimé qui s'élève à € 23.553,72 hors TVA ou € 28.500,00, 21 % TVA comprise ; De conclure le marché par la facture acceptée (marchés publics de faible montant) ; De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2025, article 351/745-98.

5. MP Désignation de prestataires chauffagiste, sanitariste, technicien en ventilation, climaticien, installateur de panneaux, ramoneur pour installations, réparations et entretiens - Conditions et mode de passation

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide d'approuver le cahier des charges N° 2025-008 du marché "Désignation de prestataires chauffagiste, sanitariste, technicien en ventilation, climaticien, installateur de panneaux, ramoneur pour installations, réparations et entretiens" et le montant estimé qui s'élève à € 142.995,20 hors TVA ou € 153.005,12, TVA comprise ; De fixer le montant maximal de commande de cet accord-cadre à € 143.000,00 € hors TVA ; De passer le marché par la procédure négociée sans publication préalable ; De financer cette dépense par les crédits inscrits au budget ordinaire et budget extraordinaire de l'exercice 2025, articles 351/125-02 et 3513/723-60 et à inscrire au budget des exercices suivants.

6. Recrutement major professionnel par promotion par mobilité – Vacance d'emploi et appel à la réserve

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide de déclarer vacants deux postes de major professionnel au sein de la zone de secours DINAPHI à pourvoir par appel à la réserve de promotion par mobilité à approuver en séance.

7. Recrutement capitaine professionnel par mobilité – Annulation décision 20/06/25

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide d'annuler sa décision n° 5 du 20 juin 2025 relative au recrutement par mobilité d'un capitaine professionnel et d'annuler la vacance d'emploi pour un capitaine professionnel.

8. Recrutement sapeurs-pompiers volontaires – Vacance d'emploi

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide de déclarer vacant un emploi de sapeur-pompier volontaire au 1er septembre 2025, à pourvoir par appel à la réserve de recrutement de 2025.

9. Rapport annuel 2024 - Présentation

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone prend connaissance du rapport annuel 2024 du Commandant de zone.

10. Dotations provinciales aux zones de secours - Projet de convention

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide de prendre connaissance du projet de convention entre la Province de Namur et la zone de secours DINAPHI relatif aux dotations provinciales 2025 ; De solliciter un complément d'informations au Ministre des pouvoirs locaux afin de disposer de toutes les données pour pouvoir statuer lors d'une prochaine réunion.

11. Opérationnalisation du Master Plan 2025-2030 - Note de politique générale et projection pluriannuelle

Le Conseil décide de reporter le point.

Huis clos

12. Promotion au grade de Major professionnel – Désignation

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide de promouvoir le Capitaine professionnel X au grade de Major professionnel à partir du 1er août 2025.

13. Recrutement major professionnel par promotion par mobilité - Réserve de recrutement

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide de verser dans la réserve de promotion par mobilité au grade de major professionnel les deux lauréats dans l'ordre des résultats obtenus, pour une durée de deux ans.

14. Recrutement major professionnel par promotion par mobilité – Appel à la réserve – Admission en stage

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide de faire appel à la réserve de promotion par mobilité au grade de major professionnel valable jusqu'au 11 juillet 2027 et d'admettre l'entrée en stage de mobilité du lauréat 1 ; De laisser au Commandant la charge de l'affecter à un poste de secours, en fonction des besoins opérationnels et du cadre du personnel.

15. Recrutement major professionnel par promotion par mobilité – Appel à la réserve – Admission en stage

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide de faire appel à la réserve de promotion au grade de major professionnel par mobilité valable jusqu'au 11 juillet 2027, et d'admettre l'entrée en stage de mobilité le lauréat 2 ; De laisser au Commandant la charge de l'affecter à un poste de secours, en fonction des besoins opérationnels et du cadre du personnel.

16. Recrutement capitaine professionnel par promotion par mobilité - Résultats concours

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide de prendre acte que l'appel à candidats pour la promotion par mobilité au grade de capitaine professionnel n'a pas abouti à la réussite d'au moins un candidat à désigner ; De clôturer la procédure liée à la promotion par mobilité au grade de capitaine professionnel.

17. Recrutement de sapeur-pompier volontaire - admission en stage

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide d'admettre à l'entrée en stage de recrutement de sapeur-pompier volontaire, sous réserve de la réussite de l'examen médical éliminatoire tel que défini à l'article I.4-26 du Code du bien-être au travail, le lauréat 6 de la réserve de recrutement ; De fixer l'entrée en service au 1er septembre 2025 ou au premier jour de la semaine qui suit la réception par le service GRH du document du SEPPT qui déclare le candidat apte à la fonction.

18. Démission honorable – Pompier volontaire

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide d'accorder la démission honorable à Monsieur X, sapeur-pompier volontaire au poste de Rochefort, à la date du 30 juillet 2025.

19. Réaffectation temporaire pour raisons médicales

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide d'approuver la réaffectation temporaire du lieutenant X dans des tâches administratives au poste de Couvin ainsi qu'au sein du service Prévention, conformément au descriptif de fonction de l'annexe 26 de l'arrêté ministériel à partir du 8 juillet 2025 durant et pour une période d'un mois.

La Secrétaire de zone,
Sandrine DUMONT



Le Président
Antonin COLLINET

